

PROJETS PARTICIPATIFS AVEC DES ADOLESCENTS : LES CONDITIONS DE LEUR IMPLICATION

Laure Ciosi

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2014/1 n° 181 | pages 42 à 49

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-1-page-42.htm>

Pour citer cet article :

Laure Ciosi, « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales* 2014/1 (n° 181), p. 42-49.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication

Laure Ciosi – sociologue



La participation des adolescents à des projets est rarement spontanée et souvent difficile à obtenir. Certaines conditions sont essentielles pour que les jeunes s'impliquent et bénéficient des impacts escomptés en matière de responsabilité ou d'autonomie. En s'appuyant sur la parole et le vécu des jeunes et de ceux qui les accompagnent, cette étude montre la dynamique sociale des projets participatifs et distingue les différents facteurs de l'implication des jeunes.

Mettre en œuvre un projet participatif est bien différent de concevoir et proposer des activités de loisirs ou *consuméristes*. Tous les acteurs impliqués dans ce type de démarche le savent bien. Quelle que soit la politique de jeunesse voulue par les décideurs publics, les conditions d'exercice des projets qu'elle promeut sont plus ou moins propices aux professionnels qui accompagnent les jeunes. Or c'est la qualité du travail mené par ces derniers qui conditionne à son tour la participation des jeunes aux projets, laquelle aura des impacts qui leur seront bénéfiques. Focaliser l'étude sur la conduite de ce type de projet participatif avec les jeunes a dès lors pour avantage de comprendre l'ensemble du jeu social qui les entoure, puisque cette pratique cristallise les enjeux, les moyens et les contraintes des acteurs impliqués dans le processus. Cette démarche d'analyse rend lisible l'imbrication des effets et des conditions propices à l'émergence de ces projets, ainsi que l'articulation des échelles d'observation.

La parole est donnée aux acteurs rencontrés (voir encadré méthodologique). Éclairée par leur vécu, la conduite de projet est décomposée étape par étape. À chacune d'elles sont mises en lumière les bonnes pratiques en matière d'accompagnement, ainsi que les variables structurelles et conjoncturelles sous-tendant la mise en œuvre d'une conduite de projet et de ses bénéfices.

Rares sont les projets dont les adolescents ont eu l'idée initiale. Seuls les jeunes expérimentés, ceux qui ont un âge avancé dans l'adolescence et/ou ceux qui ont déjà une première expérience dans la mise en place de projet, bénéficient d'une autonomie suffisante pour se renseigner sur les dispositifs existants (dans les Points information jeunesse – Pij –, sur Internet, auprès d'institutions ou d'un

Méthodologie

Pour comprendre le système d'action qui structure l'expérimentation et pour en percevoir les impacts, il faut étudier la dynamique des interactions, sur le territoire de la jeunesse, entre les divers groupes professionnels et tous les partenaires impliqués, c'est-à-dire les institutions, les professionnels mais aussi les adolescents eux-mêmes. C'est pourquoi une approche monographique a été retenue. Une quarantaine d'entretiens individuels ont été menés auprès des décideurs (institutions et collectivités territoriales) et une trentaine auprès des opérateurs (responsables de structures, animateurs), afin de recueillir leurs témoignages et observations de manière libre : si les questions et relances sont formalisées a priori, elles ont suivi le discours des enquêtés et ont pu évoluer au cours des entretiens. Au cours d'entretiens collectifs (en face-à-face le plus souvent, à défaut par téléphone ou visioconférence), une cinquantaine d'adolescents ont pu faire part des types de relations développées au sein du groupe et de celles qu'ils ont eues avec les différents acteurs impliqués et rencontrés au cours du projet, de leur point de vue sur la manière dont a été conçu et réalisé le projet, des motivations qui les ont animées, des actions menées et des difficultés rencontrées, et aussi des effets de cette expérience sur leur vie. Au total, près de 120 personnes ont été interviewées. La première vague d'entretiens a été menée à l'automne 2011 auprès des décideurs et opérateurs des dix territoires sélectionnés. Ils ont été rencontrés une seconde fois, au printemps 2012. C'est également à cette période que les entretiens collectifs ont eu lieu avec les adolescents.

animateur...) et lancer seuls des projets. Se lit ici l'impact d'une première expérience participative sur les capacités et la motivation à en mener d'autres. Mais qu'en est-il des jeunes novices ? Comment les amener à s'inscrire dans une telle démarche ?

Aller vers les jeunes : les informer

Pour commencer, les jeunes doivent être au courant des possibilités qui leur sont offertes dans ce domaine. La première étape est donc de rentrer en contact avec les jeunes pour les informer. Si plusieurs modalités de rencontre ont été repérées sur les territoires étudiés, deux contextes distincts les déterminent.

Le contexte le plus favorable est celui d'une structure fréquentée par des jeunes (centres sociaux, maisons de quartier, associations de jeunesse, fédérations rurales...). Il est ainsi plus aisé de prendre du temps pour échanger avec eux sur les possibles et leur présenter la démarche – encore faut-il que les animateurs soient eux-mêmes bien informés et décidés. L'animateur sollicite alors les jeunes et les invite à réfléchir aux activités qu'ils aimeraient faire. L'idée du projet est ici le fruit d'un échange collectif (table ronde, *brainstorming*) conduit par l'animateur qui utilise des exemples de projets menés par d'autres jeunes, pour stimuler des idées propres aux adolescents et motiver ceux-ci.

Sur des territoires dépourvus de structures fréquentées par les jeunes ciblés, il est nécessaire de trouver d'autres modes d'information. L'organisation d'une campagne d'affichage dans les lieux qu'ils fréquentent (collèges et lycées, cinémas, Points information jeunesse, cafés, abribus, places publiques, équipements sportifs, etc.) est une modalité choisie sur certains territoires. Des communes ont ainsi initié des forums, mais seuls les jeunes déjà expérimentés sont venus en nombre et s'y sont exprimés. D'autres communes ont invité les jeunes à prendre un petit déjeuner avec leur maire afin d'apprendre à les connaître et sonder leurs envies. Cette expérience, plus conviviale et moins

officielle, a été plus efficace et les échanges menés ont permis la mise à disposition d'un local pour les jeunes, ce qui les a conduits à monter des projets et à s'engager activement dans la vie locale. D'autres territoires ont mobilisé un animateur pour qu'il se rende sur les lieux fréquentés par les jeunes. Cette pratique implique des moyens plus conséquents (engager une personne sur cette mission qui s'avère chronophage), mais apparaît parfois comme la seule efficace, dans les territoires ruraux en particulier.

Si la démarche, voire parfois l'idée du projet, est initiée par un animateur et non par les jeunes, cela n'empêche pas que par la suite le projet devienne le leur. Il paraît indispensable, en revanche, d'entendre qu'il incombe à un adulte, le plus souvent un animateur, de lancer une dynamique de projet. Compter sur l'enthousiasme des jeunes dès cette étape est utopique, voire contre-productif. Seuls quelques jeunes dotés de compétences et d'expériences exceptionnelles peuvent, sans aucune aide, initier un projet. Les autres ne doivent pas pour autant être considérés comme des « *flemmards* » qui « *ne veulent rien faire* » (comme le disent certains élus) ou qui ne saisissent pas les opportunités proposées. Pour eux, cela n'est facile et ni évident.

Initier un projet : les préalables à l'accompagnement de projet

Ces projets participatifs font évoluer les postures des acteurs, les jeunes comme les professionnels, ce qui peut être source de difficultés. Tout d'abord, tous les animateurs n'ont pas été formés pour faire émerger des projets dans lesquels les jeunes sont les acteurs principaux. Le plus souvent, ils proposent des activités

“ (...) les jeunes doivent se sentir
en confiance et l'animateur
doit gagner la leur. ”

« *clefs en main* » aux jeunes, au lieu de les solliciter pour qu'ils participent à l'élaboration d'un projet. Pourtant, cette étape est nécessaire afin de les aider à penser un projet qui les motive. C'est en s'assurant que leur avis est bien pris en compte que l'on obtient les meilleurs

résultats. Ainsi, l'adulte doit non seulement proposer des idées motivantes aux adolescents et leur donner des exemples de possibles sur lesquels appuyer leur réflexion, mais aussi inscrire ces propositions dans le prolongement des envies des jeunes concernés. C'est pourquoi les animateurs doivent disposer des compétences nécessaires pour parvenir à connaître les besoins et les attentes des jeunes et les mettre en perspective par rapport à leur contexte territorial et social et aux problématiques liées à cet âge de la vie.

Aussi, les jeunes doivent se sentir en confiance et l'animateur doit gagner la leur. Connaître l'animateur en amont (quand on fréquente une structure) est donc une situation favorable. Pour les animateurs confrontés à des jeunes qui ne bénéficient pas de cette socialisation, la tâche est plus difficile à mener. S'ils ne sont ni connus ni reconnus par les jeunes, gagner leur confiance nécessite un travail de longue haleine. C'est pourquoi il semble primordial de pérenniser les outils destinés aux jeunes, tant du côté des structures et des professionnels (par une stabilité de poste) que de celui des dispositifs qui leur sont destinés (tels

qu'Expérimentations adolescents, Défis Jeunes, Sacs Ados, etc.). Non seulement ces dispositifs favorisent l'instauration d'une relation de confiance mutuelle mais ils témoignent également d'un engagement sérieux et rassurant de la part des acteurs impliqués auprès d'eux : l'animateur, la structure, la collectivité et l'État. Dès le début, l'accompagnement de projet transforme donc les pratiques professionnelles des animateurs, en impliquant une nouvelle posture vis-à-vis des adolescents qui les fait passer du rôle d'animateur à celui d'accompagnateur. Elle leur impose de mobiliser des connaissances (besoins des jeunes, dispositifs existants), des moyens (temps, poste stable) et des compétences (méthodologiques et relationnelles) pour mener leur mission.

Définir le contenu et les objectifs du projet : la création d'un « groupe projet »

Une fois les premières idées lancées, le contenu du projet doit être précisé, en particulier ses objectifs. Cette étape importante concrétise le moment de l'engagement, celui où chaque jeune devient membre d'un « groupe projet ». En partant d'un ensemble d'individus chacun motivé essentiellement par un seul aspect du projet (« *partir* », « *faire un tournoi* », ...), un projet nécessite pour se concrétiser de souder le groupe autour d'un engagement et d'objectifs communs. Pour construire leur projet, les jeunes doivent s'accorder sur leurs buts et les activités qu'ils mèneront collectivement. Durant cette étape, ils se confrontent les uns aux autres et évaluent leur motivation personnelle par rapport au projet lui-même comme à l'aventure collective et à l'investissement qu'il demande. Cette étape permet donc à chacun de juger, au regard de sa motivation et du temps dont il dispose, s'il est pertinent qu'il s'engage ou, au contraire, s'il est préférable qu'il abandonne l'aventure à un moment où il est encore temps de le faire sans nuire au projet ni au groupe.

La cohésion de groupe : une condition de réussite

L'appartenance au groupe est une dimension indispensable qui conditionne l'accès aux bénéfices du projet. Inversement, le fait de ne pas s'y intégrer empêche d'adhérer au projet, comme le montre l'exemple de cette jeune fille qui, sous la pression parentale, s'est sentie « *obligée* » de continuer à s'investir et à partir. Elle a été exclue de cette dynamique collective car elle n'était pas motivée pour s'y inscrire : « *J'avais déjà mes propres amis, je n'avais pas envie de m'en faire d'autres, donc dès le départ, je ne me suis pas impliquée dans le groupe* ». Elle est donc restée extérieure au projet malgré la durée de celui-ci (dix-huit mois) et constate avec regrets, un an plus tard : « *Pour moi, c'était complètement raté* ». Tous les autres jeunes interrogés estiment que le projet mené leur a permis, entre autres bénéfices, d'élargir leur réseau de sociabilité amicale – ce qui a été particulièrement positif pour les jeunes qui souffraient au départ d'isolement social (nouvel arrivant) ou géographique (milieu rural). Ainsi, faire converger les horizons d'attentes des jeunes et le projet est primordial.

Former un groupe projet est d'autant moins évident que les jeunes concernés ne se connaissent pas forcément ni ne se fréquentent, en amont du projet. Cela étant, les projets produisent un effet sur la socialisation des jeunes, en créant

“ (...) ces expériences permettent
aux adolescents de prendre conscience
du travail nécessaire à la
réalisation d'un projet. ”

des occasions de rencontres et d'échanges parmi des groupes qui ne se mélangent pas habituellement en dehors du monde associatif. Or, apprendre à se connaître et à construire ensemble malgré la différence sont des apprentissages déterminants dans la construction du futur citoyen.

Accorder du temps à la création de ce groupe projet est donc essentiel. Organiser un premier séjour pour construire solidement cette étape est l'une des bonnes pratiques repérées parmi les méthodologies de projet évaluées. À cette occasion, le groupe se consolide et le « groupe projet » prend son envol.

Budgéter le projet et récolter des fonds : des démarches bénéfiques aux jeunes

S'impliquer dans le montage budgétaire et la recherche de fonds, en remplissant des dossiers de subventions, en passant devant un jury de sélection et en menant des actions d'autofinancements sont des pratiques fondamentales pour que les jeunes s'approprient le projet et en tirent tous les bénéfices possibles. Cela nécessite de s'organiser (partage des tâches, planification, exécution, etc.) et d'agir.

C'est l'occasion pour ces jeunes de mieux connaître leur environnement et la société dans laquelle ils vivent. Ils découvrent le monde institutionnel et se confrontent à la gestion administrative. Une fois les démarches écrites accomplies, ils expérimentent la présentation orale de leur projet devant un jury. Puis ils s'impliquent sur leur territoire et vont à la rencontre des habitants pour mener des actions d'autofinancement (vente de crêpes à l'arrivée d'un marathon, participation à, voire organisation, des vide-greniers et des marchés, etc.). À ces occasions, les adolescents doivent s'exprimer sur leur projet, argumenter leurs idées et les défendre. Cela les amène à gagner en confiance et à développer leur estime de soi. Ils se sentent ainsi plus à l'aise, par la suite, pour prendre la parole dans des conditions quotidiennes (s'informer) ou plus exceptionnelles (examens, entretiens d'embauche).

Globalement, ces expériences permettent aux adolescents de prendre conscience du travail nécessaire à la réalisation d'un projet. En le menant, ils développent des compétences et endossent des responsabilités qui participent à leur construction individuelle : « Remplir un dossier de subvention, parler devant un jury, je vois maintenant que ça m'a énormément apporté tout ça ; donc ce n'est pas seulement le voyage mais aussi l'avant-projet, et pas seulement sur le plan humain mais aussi sur le plan des compétences. Je me suis sentie renforcée par le projet » (Élodie, 17 ans, lycéenne, public PIJ, Languedoc-Roussillon).

Valoriser le projet : changer les mentalités des adultes et des élus

Valoriser le projet permet de faire connaître et reconnaître l'action des jeunes. Cela nécessite d'organiser un espace et un temps pour présenter les projets réalisés devant un public, sur un blog ⁽¹⁾ ou encore, dans la presse. Cette reconnaissance des institutions, des élus, des habitants, des parents et des pairs est importante pour motiver les jeunes mais également pour aboutir à des impacts positifs sur le territoire. Habitants et parents perçoivent le(ur)s jeunes positivement : « *Des parents sont venus nous voir les larmes aux yeux en nous disant que leur enfant parle sans arrêt de ce qu'il fait, qu'il travaille le soir, qu'il s'investit et s'épanouit* » (animateur, association, Midi-Pyrénées).

Dès lors, les relations intergénérationnelles s'améliorent. En outre, les temps de valorisation sont utiles pour faire évoluer les mentalités des élus et les pousser à s'investir politiquement dans le champ de la jeunesse. L'image dévalorisée qu'ils ont des jeunes et de leurs motivations est considérée par les opérateurs et les responsables administratifs comme l'un des freins à la mise en place de projets participatifs. La reconnaissance publique des projets participatifs permet aux élus d'adhérer aux valeurs indispensables à leur mise en place : privilégier la qualité à la quantité et « *laisser du temps au temps* ». La politique Jeunesse du territoire évolue donc en faveur de la mise en place de projets participatifs. Un cercle vertueux est lisible.

Le « bon accompagnateur » : des compétences et des moyens

Permettre aux adolescents de s'approprier le projet et les aider à le mettre en œuvre nécessite donc une grande disponibilité du côté de l'accompagnateur. Il faut discuter avec eux de manière libre tout en formalisant des temps de réunion : « *Ils ont besoin de quelqu'un qui leur dit "je suis là, je vous écoute", quelqu'un qui soit capable de leur parler tout en gardant une limite* » (directeur et animateur, établissement communal réservé aux adolescents, Auvergne). L'accompagnateur doit donc être présent sans être imposant, être un conseiller et non un prestataire de service. D'après les jeunes, le bon animateur-accompagnateur est celui qui sait dire « *ce qui va et ce qui ne va pas* », qui sait « *rigoler et encadrer et nous laisser autonomes* ». Autrement dit, le bon accompagnateur doit « *savoir rester en dehors* » et ne pas faire à la place des jeunes car c'est bien le fait de faire soi-même, plutôt que de rester passif et simplement recevoir, qui permet aux adolescents d'acquérir de l'autonomie et le sens des responsabilités. D'ailleurs, les adolescents sont bien conscients de leurs acquis et ces derniers sont non seulement une source de fierté et de satisfaction, mais également une ressource à faire valoir. Telle Chloé (17 ans, lycéenne, public Pij, Languedoc-Roussillon) qui estime que lors « *d'un entretien pour rentrer dans une école de commerce, c'est le fait d'avoir été responsable de tout qui m'a apporté cette expérience ; dans la junior association on est responsable des budgets, on l'a mis sur nos CV* ».

Le public adolescent présente par ailleurs des particularités, auxquelles les animateurs doivent s'adapter s'ils veulent créer une relation constructive. D'abord, il faut accepter leur volatilité et faire preuve de souplesse. Puis, il faut être vigilant à propos de l'agenda et ne pas laisser trop de temps s'écouler entre les rencontres, car les liens amicaux évoluent rapidement et la motivation de groupe peut s'étioler sur le long terme. L'accompagnateur garantit alors la dynamique de groupe et conforte la motivation des adolescents.

Cette disponibilité nécessaire des animateurs est lisible au travers de leur forte mobilité géographique et de l'usage quotidien des technologies de communication (courriels, textos, Facebook), pour rester en lien avec les adolescents du projet. Les animateurs laissent également leurs numéros de portables professionnel et personnel pour être le plus joignable possible. Il faut aussi faciliter l'accès au local et à son matériel en adaptant les heures d'ouverture, le soir après les cours ou en donnant rendez-vous dans un café ou sur leur lieu de vie. Le travail bénévole a souvent été noté comme étant nécessaire pour adapter les besoins liés à l'accompagnement et les moyens humains disponibles : « *On a beaucoup de choses à faire en peu d'heures de travail. Sans eux quatre, les bénévoles, ça ne pourrait pas fonctionner* » (président, association pour les jeunes, Auvergne).

Le *turn-over* ainsi que le manque d'effectifs parmi les animateurs souvent repérés sur le terrain freinent l'installation de ce genre de pratique. C'est aussi du côté de la structure employeuse que des conditions se jouent : la souplesse et la flexibilité qu'elle offre conditionne la disponibilité de l'animateur qu'elle emploie (heures d'ouverture des structures, travail en heures supplémentaires). On voit ici l'imbrication des effets, à l'échelle des adolescents, et des conditions propices à leur émergence, à l'échelle des professionnels et des institutions, tout autant que l'imbrication des échelles d'observation.

En offrant des occasions d'interactions avec autrui et en permettant à l'adolescent d'être acteur depuis leur conception, ces projets participatifs créent des conditions de socialisation structurantes. Ces expériences permettent aux jeunes de mieux se connaître, de se positionner puis de s'intégrer de manière réfléchie et choisie dans la société dans laquelle ils vivent. Ils trouvent leur voie en s'engageant de la sorte dans un projet : certains ont complètement changé d'attitude à l'égard de leur scolarité, d'autres ont eu des révélations professionnelles et ont concrétisé leur choix dans les années qui ont suivi. Tous ont gagné en confiance et autonomie et ils sont nombreux à s'investir ensuite dans les champs social et associatif. La réussite des projets renforce la motivation des accompagnateurs et enclenche ainsi un cercle vertueux à d'autres échelles, celle du territoire et pour les adolescents. L'accompagnateur, le plus souvent un animateur, est un acteur central dans ce type de dispositif puisqu'il est le garant de cette appropriation et de cette implication et par conséquent, des effets produits.

Note

1 - Cela a d'autant plus d'impact si le blog est visible à partir de la page d'accueil du site de la ville, du département, de la région.

Bibliographie

- Adler P. et Adler P., 1998, *Peer Power. Preadolescent Culture and Identity*, New Jersey, Rutgers University Press.
- Ananian A. et Bauer D., 2007, « Le temps périscolaire », *Études et Résultats*, n° 611, Drees/Mire.
- Buzy J.-G., 2010, « Qu'est-ce qu'on enseigne dans les centres de vacances et dans les centres de loisirs ? », *Informations sociales*, n° 161, p. 70-78.
- Ciosi L. et Jarvin M., 2012, *Étude évaluative de la politique familiale Jeunesse. Expérimentations Adolescents (2010-2012)*, Dossier d'étude, n° 158.
- Crépin C., 2010, « Attentes d'encadrement et d'autonomie des adolescents à l'occasion des activités de loisirs », *Politiques sociales et familiales*, n° 99, p.121-129.
- Crépin C., Sloma C. et al., 2009, « La contractualisation avec les Caf : quelle contribution à la construction collective d'une politique enfance jeunesse ? », Cnaf, *l'essentiel*, n° 81, janvier.
- Dubar C., 2000, *La crise des identités*, Paris, Presses universitaires de France (Puf).
- Hachimi Alaoui M. et Jarvin M., 2007, « Les usages des cafés lycéens. Entre discussions intimes et exposition de soi », in Cicchelli V. et Breviglieri M., *Adolescences méditerranéennes : l'espace public à petits pas*, Paris, l'Harmattan, coll. « Débats Jeunesse », p. 77-93.
- Harris J., 1995, « Where is the Child's Environment ? A Group Socialization Theory of Development », *Psychological Review*, n° 102, p. 358-389.
- Hossard N. et Jarvin M., 2005, *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, coll. « Dossiers Sciences humaines et sociales ».
- Jarvin M., 2004, « Groupe de pairs et relations d'amitié », in Cicchelli-Pugeault C., Cicchelli V. et Ragi T., *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), coll. « Sciences sociales et société », p. 41-51.
- Kon I., 1981, « Adolescent Friendship : Some Unanswered Questions for Future Research », in Duck S. et Gilmour R. (dir.), *Personal Relationships 2 : Developing Personal Relationships*, Londres, Academic Press, p. 187-204.
- Marwan M., 2004, « La bande et la dimension de l'intergénérationnel », *Informations sociales*, n° 119, « Les adolescents », p. 20-27.
- Pasquier D., 1999, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Schehr S., 2000, « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et politiques – Riac*, n° 43, p. 49-58.